

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

Les réalisateurs continuent l'occupation

Le Bureau de surveillance du cinéma est paralysé

L'occupation des locaux du Bureau de surveillance du cinéma du Québec par l'Association des réalisateurs de films du Québec a atteint hier une phase nouvelle: la paralysie quasi complète de cet organisme chargé de contrôler la mise en circulation des films sur tout le territoire québécois.

Au 360 McGill, hier, la porte portant le sigle du BSCQ était fermée à tout visiteur (même aux journalistes) de même qu'au personnel du Bureau. Le président du BSCQ, M. André Guérin, et ses collègues ne faisaient pas exception. Logés temporairement dans une autre pièce de l'édifice, ils ont été privés de tout l'appareillage technique dont ils disposent en temps normal.

Aucun visa n'est émis

C'est dire qu'aucun visa d'exploitation n'est émis depuis hier et qu'aucun film déjà soumis au Bureau de surveillance ne peut en sortir. Il en sera ainsi tant que l'occupation durera, expliquent les cinéastes, et au dire de M. Guérin les effets de l'occupation devraient se faire sentir d'ici une dizaine de jours.

"Si nous étions dans une situation qui entraverait le travail que des fonctionnaires, a admis l'un des deux vice-présidents de l'ARFQ, Jacques Gagné, notre occupation pourrait durer six mois. Mais ici, nous touchons un secteur qui entretient des rapports directs avec l'industrie du film", a-t-il ajouté. Le BSCQ est une bourse. C'est l'un des bureaux les plus importants en Amérique du Nord."

Le porte-parole des occupants a déclaré qu'ils contrôlaient les standards téléphoniques du BSCQ. Cette position de force leur permet de vérifier le rôle vital que cet organisme joue auprès de l'industrie cinématographique.

Ainsi la consigne hier à ceux qui téléphonaient au BSCQ pour des demandes concernant l'émission de visas se traduisait dans cette formule laconique: "Téléphonez à M. Denis Hardy"! Traduite en anglais la plupart du temps, la formule entraînait quelquefois des explications concernant la fonction du dénommé Hardy. Fort peu d'interlocuteurs semblaient le connaître.

De nombreux appuis

Pendant ce temps, alors que le ministre des Affaires culturelles annonçait pour mercredi une nouvelle déclaration concernant ce conflit, plusieurs télégrammes d'appui envers les cinéastes étaient adressés au premier ministre Robert Bourassa.

Le Syndicat national du cinéma qui représente la plupart des techniciens de l'industrie québécoise du cinéma a exprimé sa solidarité avec l'ARFQ et approuvé, sans restriction, son action en vue de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi-cadre du cinéma.

De son côté, l'Association des producteurs de films du Québec, tout en appuyant les demandes des réalisateurs, insiste auprès du premier ministre afin que ce dernier prenne de toute urgence des mesures pour coordonner et rationaliser les politiques de production du gouvernement.

La section ONF du Syndicat général du cinéma et de la télévision, qui avait déjà manifesté son appui moral auprès des occupants, a réitéré hier son appui en faisant parvenir un don de \$500 à l'ARFQ.

A l'issue d'une réunion générale, l'Association québécoise des critiques de cinéma a également manifesté son appui auprès des réalisateurs par un autre télégramme adressé au premier ministre. L'AQCC se déclare solidaire du geste posé par les membres de l'ARFQ. Enfin, deux autres organismes ont fait connaître leur appui: l'Union des artistes (réunie hier en assemblée générale) et l'Atelier d'animation photographique du Québec.

Etats généraux du cinéma

L'occupation se poursuit donc aujourd'hui et, à moins d'imprévu, les cinéastes continueront leurs travaux en ateliers.

Ces travaux donnent lieu, au dire de Jacques Gagné, à un approfondissement de l'ensemble de la situation, et ce, non seulement sur le plan stratégique mais aussi au niveau théorique. Tout en poursuivant une action qui se veut d'abord et avant tout politique, les réalisateurs ont entrepris ce qu'on pourrait appeler les Etats généraux du cinéma québécois.

Ceci ne les empêche pas, pour se détendre, le soir, de visionner quelques bons films en instance de classification...

Loi

Occupation ends for filmmakers seeking Quebec support

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

By GAIL SCOTT

Special to The Globe and Mail

MONTREAL — A welcoming crew with a piquant message turned out to greet shivering cinema-goers forming queues along gaudily lit St. Catherine Street here last Saturday night.

The small group of actors, technicians and other film workers were tucking tracts into the gloved hands of spectators waiting to see French and American films describing Quebec as one of the few industrialized states with no legislation to assure a "minimum presence" of national film productions.

At the same time, several blocks nearer the waterfront, representatives of Quebec film directors were settling into their second week of occupation of the Bureau de Surveillance du Cinema du Quebec (Quebec Cinema Surveillance Bureau), the provincial government office that grants visas to films being released here.

The two actions, the former in support of the latter, are manifestations of a stir in the restless Quebec cinema world over a lack of provincial control of film distribution and production.

The occupation ended Monday night when they were evicted by Quebec Provincial Police.

At issue in the current battle is a long-standing demand by film directors and others in the Quebec film industry for introduction of a law to support production and over-



Jacques Leduc, Claude Jutra and Jean Leclerc were among about 40 filmmakers who occupied the Quebec Censorship Board offices for two weeks until Monday.

see distribution.

The 60-odd members of ARFQ fear that if the provincial Government doesn't act fast, the federal Government will bring in a law, thus occupying a space that should normally be a provincial prerogative.

And even if the province does act fast enough, the directors aren't sure the law will be quite what they want, for they want to participate in the decision-making.

That's why they had refused to leave the bureau offices they were occupying until a bill was introduced in the National Assembly and a Parliamentary Commission set up to debate the question of who should control the film industry—until they were thrown out, which happened Monday night.

At a press conference yesterday the ARFQ said it will continue to take measures to make the public aware of the

need for immediate tabling of cinema legislation. The next action will be a demonstration Friday night in downtown Montreal.

In a joint statement yesterday, the ARFQ and members of four organizations supporting it said they are "determined to show that the Government of Quebec is not only not respecting its electoral promise of cultural sovereignty, but that it is also betraying Quebecers to Ottawa

and American financial interests (with respect to the cinema industry)."

"The cinematographic image is as important as the written and spoken language," says Jean-Pierre Lefebvre, ARFQ president and a director whose low-budget films are directed towards universities and small theatres where they are very popular.

"The government of cultural sovereignty should cease lying flat on its stomach."

The reference is double: the Bourassa Government campaigned on a platform of cultural sovereignty during the last provincial elections, although only .05 per cent of its budget is spent by the cultural affairs department. Also, successive provincial governments have been studying the matter of a film law for about 12 years. At least 16 briefs and one white paper on the subject have come and gone, but no law has been passed.

Federal money has supported and developed Quebec cinema since its birth. The establishment of the Canadian Film Development Corp. in 1968 helped create a boom here because as one spokesman put it, there is less competition with the American market for Quebecers are "familiar with their stars."

It was during this period that the Quebec cinema began to gain an international reputation.

Michel Brault, a veteran filmmaker whose film *Les Ordres*, also about the October Crisis, has been running here for two months, says the directors' revolt is not aimed at the NFB.

Won't leave until demands met

Directors occupy cinema board

By MARTIN MALINA

About 35 members of the Association des Realisateurs du Film du Quebec (ARFQ), continue to occupy the Quebec Cinema Supervisory Board offices at 360 McGill Street and vow they will not leave until two basic demands are met.

They are:

- That Quebec Minister of Cultural Affairs Denis Hardy guarantee the immediate tabling of the long-heralded bill to establish Quebec film policy, and

- That a parliamentary commission be convened immediately to consider implementation of the bill.

Last night the ARFQ was supported in its demands by four groups of Quebec cinéastes — the Syndicat National de Cinéma, the Quebec Association of Film Producers, the Union des Artistes and the Association of Quebec Film Critics. Each of these groups sent telegrams to Premier Robert Bourassa spelling out the firm nature of their support.

A spokesman for the directors who have occupied the offices since Friday, pointed out yesterday that the group's action is a result of information they have received indicating that Quebec has once again decided to delay the bill "for further study."

The origins of this bill date back to 1962 when former premier Jean Lesage issued an urgent invitation to local film-makers to help the government draw up a "loi-cadre" for provincial film policy. A few months later that urgency disappeared.

Nevertheless, each successive provincial government,

through its responsible minister, has revived the project. In the throne speech of fall 1973, the government pledged an initial sum of \$3 million in loans and grants to support local film production and promised immediate plans for the creation of a centralized organization to oversee all aspects of cinema in Quebec.

At the weekend convention of the Quebec Liberal Party,

however, Hardy indicated that tabling of the "loi-cadre" would not come before the end of the current session of the national assembly or the beginning of the next, in the spring. Later, in response to a telegram from the ARFQ and questioning by reporters, he promised to provide a more exact date by tomorrow; but refused to meet with leaders of the sit-in.

ARFQ members, meanwhile, suspecting another postponement, will not leave until their basic demands are met. They accuse Quebec of "abdication of its cultural sovereignty" to Ottawa, which, through the Canadian Film Development Corporation, is said to be planning an important expansion of its film activities, especially in the area of distribution.

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

The ARFQ chose to occupy the Cinema Supervisory Board because it says the board is the only government body whose activities have a direct effect on "film traffic" in the province. All films exhibited publicly in Quebec must be examined and licensed by the CSB. Last year the board passed over 20 films per week. Since Friday the average has dropped to zero.

LE JOUR, lundi 25 novembre 1974

Textes de Jean-Pierre Tadros

OCCUPATION DU BSCQ PAR ARFQ

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

LE JOUR, le lundi 25 novembre 1974 ■ 11



La table de l'exécutif de l'ARFQ durant l'Assemblée générale qui s'est tenue samedi dans les locaux du Bureau de surveillance du cinéma. Notre photo: Jean Chabot (au fond), Jean-Pierre Lefebvre, Jacques Leduc, Claude Jutra et Jean Leclerc (de dos).
—En page 12 on pourra lire le texte d'un communiqué de l'ARFQ

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

L'heure des choix a sonné

un commentaire de

Jean-Pierre Tadros

L'action posée par des cinéastes le 22 novembre 1974 restera, dans la jeune mais tumultueuse histoire du cinéma québécois, comme le symbole éclatant de la prise en main, par les artisans du cinéma d'ici, de ses propres destinées. Et cela quelle que soit la tournure que prendront les événements dans les jours qui vont suivre.

Une telle affirmation pourrait paraître excessive. Et pourtant, si l'on prend la peine d'évaluer le geste posé par certains cinéastes vendredi dernier, on se rend vite compte qu'ils viennent, brusquement, de briser avec tout un passé de compromission. Ce qui n'est pas peu dire.

Car pour faire le cinéma québécois, s'il a fallu beaucoup se battre, il aura aussi fallu beaucoup se compromettre. Comme, par exemple, devoir accepter de ne devoir son existence de cinéaste "québécois" qu'aux largesses d'Ottawa. On comprendra alors qu'en demandant à Québec de légiférer en matière de cinéma, les cinéastes posent par là un geste éminemment politique.

Qui n'est pas pour réjouir Québec et sa "souveraineté culturelle", ne peut que faire.

En occupant le Bureau de surveillance du cinéma, les réalisateurs obligent, par le fait même, toutes les parties impliquées dans l'avenir du cinéma québécois — c'est-à-dire du gouvernement aux exploitants de salles — à définir clairement leur position, et tout de suite. On ne peut plus tergiverser, il faudra maintenant que tous les groupes en cause se mettent à poser des gestes concrets. Et le cinéma québécois en avait drôlement besoin.

Car si l'on ne peut quand même pas reprocher à Ottawa de faire preuve de zèle en occupant un champ d'action délaissé par le Québec, il ne s'agit pas non plus de voir Ottawa s'accaparer toute la réalité cinématographique québécoise. En mettant le ministre Hardy au pied du mur, les réalisateurs québécois rappellent leur détermination d'en finir avec cet état de dépendance totale dans lequel se trouve actuellement le cinéma québécois.

Dépendance, donc, vis-à-vis d'un gouvernement fédéral centralisateur (et, quoiqu'on dise efficace). Dépendance surtout vis-à-vis de puissants intérêts télévisés de Toronto et de New York. Et puis aussi, ne l'oublions, ce grave état de dépendance dans lequel on se retrouve inconsciemment pris, et qui

nous pousse à trouver naturel des situations qui ne le sont sûrement pas.

Cette attitude de dépendance, on la retrouve jusque dans nos habitudes de spectateurs. Ici, pas besoin de longues démonstrations. Prenez un journal, regardez la publicité que l'on fait à propos des films à l'affiche, et vous constaterez que si tel ou tel film mérite d'être vu, c'est parce que tel journal américain ou français prestigieux, ou tel autre plus obscur (qu'importe, puisque cela vient de l'étranger) vous le recommande. Et puis, et c'est ce qu'il y a de plus grave, qu'importe vraiment que cet art dit populaire soit compréhensible à la majorité de la population québécoise. Films en langue anglaise, films sous-titrés en anglais, c'est là notre pâture ordinaire. Et jusqu'à l'Élysée, ce berceau du cinéma d'art et d'essai et refuge inconstant d'un cinéma francophone de qualité, qui ira présenter un film dans sa version originale italienne (ce qui est fort bien), mais avec des sous-titres anglais (ce qui est aberrant).

L'heure des choix a donc sonné. Il va falloir choisir entre la "piastre facile" et un cinéma qui serait au service du public québécois: donc, un cinéma qui serait compris par la majorité des Québécois, et qui répondrait à ses aspirations.

12 ■ LE JOUR, le lundi 25 novembre 1974

L'occupation du Bureau de surveillance

La déclaration de l'Asso réalisateurs de films du Québec

Lors de la conférence de presse que l'Association des réalisateurs de films du Québec donnait samedi en fin

d'après-midi dans les locaux du Bureau de surveillance du cinéma qu'elle occupe, le communiqué a été remis à la

presse. Il marque officiellement, devant l'inaction du gouvernement québécois qui se refuse

à légiférer en matière de cinéma, l'occupation du bureau de surveillance du cinéma par les réalisateurs de films du Québec.

cinéma au Québec.

"Dans tous les pays où produit des films, les gouvernements, conscients de leurs responsabilités culturelles et économiques, se dotent d'un organisme d'Etat qui régit l'industrie cinématographique.

"Le fonctionnement de ces organismes s'appuie

sur une loi-cadre qui régit la production, la distribution et l'exploitation des films afin de protéger le produit national.

"Malgré les représentations exercées par la profession et les gouvernements successifs depuis 1962, malgré la qualité reconnue internationalement de la production québécoise, malgré les pro-

messes anciennes et récentes de ces gouvernements de régir l'industrie, malgré la promesse formelle du régime actuel de la souveraineté culturelle faite aux Québécois, non seulement le Québec n'a pas su occuper son domaine de juridiction en matière de cinéma, il a cédé le cinéma à des organismes fédéraux et aux intérêts étrangers.

"Malgré quinze ans de pressions, d'études et de travaux, nous sommes toujours sans une loi-cadre, et n'avons pas d'espoir d'en avoir une bientôt.

"C'est la raison pour laquelle les membres de l'ARFQ ont décidé d'occuper les locaux du bureau de surveillance du cinéma du Québec".

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

S'achemine-t-on vers une impasse?

L'occupation du Bureau de surveillance cinéma continue

par Jean-Pierre Tadros

L'occupation, vendredi en fin d'après-midi, des locaux du Bureau de surveillance du cinéma par l'exécutif de l'Association des réalisateurs de films du Québec aura pris tout le monde par surprise. C'était là, en effet, un geste qu'avait été amené à prendre l'exécutif de l'ARFQ à la suite d'une longue évaluation de la situation du cinéma québécois, entreprise durant ces dix derniers jours.

Il était alors apparu évident aux membres de l'exécutif — Jean-Pierre Lefebvre, Jacques Gagné, Marcel Carrière, Jacques Leduc, Jean Leclerc, Jean Chabot, Roger Frappier, Claude Jutra (André Melançon et Anick Dussault sont actuellement en Europe) — que les dérobades continuelles du ministre des Affaires culturelles allaient placer définitivement l'industrie cinématographique québécoise sous la tutelle d'Ottawa. Face à cette éventualité, et devant la certitude qu'il ne leur restait plus que "six mois d'espace vital", l'exécutif décida d'occuper le BSC à la veille de leur assemblée générale qui aurait dû avoir lieu à l'hôtel Iroquois.

L'unanimité des cinéastes

Ce geste extrême allait cependant être endossé dès le lendemain matin à l'unanimité par l'Assemblée générale sur une proposition de Michel Brault. L'ARFQ annonçait alors officiellement, lors d'une conférence de presse qu'elle donnait samedi à 5 heures dans la salle de projection du BSC, que cette occupation se poursuivrait "tant et aussi longtemps que le ministre Hardy n'aurait pas déposé la loi-cadre du cinéma et convoqué la Commission parlementaire afin de l'étudier", comme elle en avait déjà informé Bourassa et Hardy.

Au même moment, les cinéastes s'organisaient pour une longue occupation dont personne n'osait prévoir la durée. Car les réalisateurs semblent être déterminés à ne plus se contenter de vagues promesses, mais à attendre effectivement jusqu'à ce que la loi-cadre du cinéma québécois soit déposée à l'Assemblée nationale. Cette attitude révèle l'extrême scepticisme des réalisateurs face à l'attitude des gouvernements québécois qui, depuis 1962, ne manquent pas de promettre le dépôt imminent d'une loi-cadre

du cinéma. Comme l'a rappelé avec amusement Arthur Lamothe, "dans cette même salle, on a déjà passé des fins de semaine entières, en 1962, à rédiger un avant-projet de loi-cadre que le gouvernement voulait faire passer tout de suite". Sous la pression des "majors" américains, le gouvernement Lesage devait s'empresser cependant de faire marche arrière.

Hardy promet à nouveau

On comprendra alors que la déclaration du ministre Hardy qui, répondant aux questions d'un journaliste de CKAC, a annoncé qu'il annoncera dès mardi la date du dépôt du projet de loi-cadre, n'ait pas ému les réalisateurs présents. Le ministre a reconnu qu'il ne pouvait respecter la parole donnée il y a quelques mois à la Fédération québécoise de l'industrie du cinéma (qui regroupe toutes les associations cinématographiques) et qu'il était prêt à s'en expliquer (le ministre avait alors promis le dépôt de la loi-cadre dès cette session). Hardy a d'autre part laissé entendre que la loi-cadre serait rédigée d'ici la fin décembre, ou au plus tard au début

janvier, et que ce serait l'une des premières lois à être déposées à la prochaine session. Il a également indiqué qu'il était prêt "à reconsulter d'une manière définitive le milieu cinématographique".

Finis les compromis

Devant ces propos conciliateurs, l'Association des réalisateurs de films du Québec a tout de suite répliqué en envoyant au premier ministre, et au chef de l'Opposition officielle le télégramme suivant: "Les paroles de votre ministre, M. Denis Hardy, entendues hier soir au poste de CKAC, nous semblent étrangement familières. Nous croyons entendre de nouveau M. Arsenault, M. Laporte, M. Gabias, M. Tremblay, Mme Kirkland-Casgrain, M. Cloutier. Vous devez comprendre qu'après 15 ans, elles ont perdu de leur effet. Conformément à la volonté unanime de l'Assemblée générale, les cinéastes de l'ARFQ continueront d'occuper le Bureau de surveillance du cinéma tant et aussi longtemps que la loi-cadre n'aura pas été déposée en Chambre et qu'une commission parlementaire n'aura été convoquée."

Cette dernière déclaration ferme une fois pour toute la porte à tout compromis. Se retrouve-t-on alors devant une impasse? Personne n'ose le dire. Mais les réalisateurs sont fermement décidés à poursuivre leur action confiant dans ce mouvement de solidarité qui s'est spontanément installé parmi la cinquantaine de cinéastes présents samedi au BSC.

Que se passera-t-il lundi matin lorsque les employés du BSC se présenteront à leur travail? Personne ne le sait. L'exécutif ne tient pas à se prononcer là-dessus. Il est à remarquer que si le BSC devait être paralysé pendant quelques jours, la programmation des salles de cinéma se trouverait bloquée.

Un mouvement de solidarité en faveur de l'action des cinéastes est en train de se manifester dans le milieu cinématographique. Et les jours qui viennent ne manqueront pas d'apporter des développements déterminants quant à l'avenir du cinéma québécois.

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

Las d'attendre la loi-cadre Les cinéastes occupent le BSCQ

par Luc PERREAULT

Depuis vendredi après-midi, les locaux du Bureau de surveillance du cinéma situés au 360 de la rue McGill sont envahis par des cinéastes québécois membres de l'Association des réalisateurs de films du Québec (ARFQ).

Décidée vendredi par l'exécutif de cette association, l'occupation a été entérinée le lendemain par une quarantaine de réalisateurs au cours d'une assemblée générale. Pendant tout le week-end, les cinéastes ont multiplié les télégrammes et les rencontres avec la presse pour expliquer le sens de leur démarche.

Celle-ci était clairement exprimée dans un télégramme adressé au premier ministre Bourassa et au ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy. Il se lit comme suit:

"L'ARFQ occupe présentement votre BSCQ du 360 McGill à Montréal et l'occupera tant et aussi longtemps que vous ne garantirez pour vrai et au plus sacrant le dépôt en Chambre d'une loi sur le cinéma et la tenue d'une commission parlementaire."

La réplique est venue samedi de la bouche du ministre Hardy pendant que se tenait dans la vieille capitale le congrès annuel du Parti libéral du Québec. M. Hardy a annoncé que le projet de loi-cadre sur le cinéma serait présenté soit d'ici la fin de la présente session, soit au début de celle de janvier mais que, de toute façon, il en annoncerait mardi en Chambre la date exacte.

Peu satisfaite de cette réponse, l'ARFQ a adressé hier un nouveau télégramme, cette fois au premier ministre. "Les paroles de M. Hardy, peut-on y lire, nous semblent étrangement familières... Vous devez comprendre qu'après quinze ans, elles ont perdu de leur effet."

Au 360 de la rue McGill, l'activité ne manquait pas au cours du week-end mais l'occupation se faisait calmement à l'intérieur des locaux du BSCQ tandis qu'à l'entrée de cet édifice (qui comprend également les bureaux de l'Office du film du Québec, de la Cinémathèque québécoise et du Centre de documentation cinématographique de la Bibliothèque nationale) un gardien de sécurité accomplissait son travail comme si de rien n'était.

Le 360 McGill n'a d'ailleurs pas été choisi au hasard par les cinéastes. "C'est ici, rappelait-on samedi aux journalistes, l'adresse québécoise du cinéma". C'est par le BSCQ qu'entrent présentement au Québec les films étrangers et plus particulièrement ce que les cinéastes appellent "le dumping américain". Pour Jean-Pierre Lefebvre, président de l'ARFQ, il est inadmissible que le dernier film de Fellini, par exemple, "Amarcord", soit présenté à Montréal avec des sous-titres anglais.

Mais le plus grave grief des cinéas-

tes concerne l'inertie générale qui caractérise selon eux le ministère des Affaires culturelles et le retard à présenter le projet de loi-cadre sur le cinéma que les cinéastes se font promettre depuis bientôt quinze ans. Sur une autre affiche qui décore les locaux de l'occupation, on peut lire les noms des ministres qui se sont signalés en promettant cette fameuse loi. On trouve les noms de Bona Arseneault, Pierre Laporte, Yves Gabias, Jean-Noël Tremblay, Claire Kirkland-Casgrain, François Cloutier et Denis Hardy.

Dans un communiqué remis à la presse, l'ARFQ précise que ses membres, après quinze ans de pressions, d'études et de travaux, ont perdu espoir de voir bientôt adoptée la loi-cadre.

"Malgré les représentations exercées par la profession sur les gouvernements successifs depuis 1962, malgré la qualité reconnue internationalement de la production québécoise, malgré les promesses anciennes et récentes de ces gouvernements de régir l'industrie, malgré la promesse formelle du régime actuel de la souveraineté culturelle faite aux Québécois, non seulement le Québec n'a pas su occuper son domaine de juridiction en matière de cinéma, il a cédé le cinéma à des organismes fédéraux et aux intérêts étrangers", ajoute le communiqué.

Il semble que la réaction de dernier recours des cinéastes soit motivée par une récente décision du ministre Hardy de reprendre à zéro l'étude du projet de loi sur le cinéma et de la confier à l'un de ses fonctionnaires, M. André Gourd.

Cette nouvelle, parue dans "Le Devoir" récemment, mentionnait en outre qu'Ottawa avait décidé d'élargir le champ d'activité de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne en se portant notamment acquéreur de salles de cinéma réservées aux films canadiens, en particulier à Montréal.

De plus, les cinéastes ont demandé voilà déjà trois mois la tenue d'une commission parlementaire pour étudier le projet de loi mais, depuis, ils ont été laissés sans nouvelle. "On ne nous a même pas fait parvenir un accusé de réception", notent-ils amèrement.

Faisant état d'une décision récente de l'ARFQ à l'effet d'exiger le dépôt immédiat de ce projet de loi plutôt que d'en retarder la présentation en Chambre et ce, même si le projet ne les satisfait pas complètement, le vice-président de cette association, Jacques Gagné, a demandé l'appui de tous les organismes représentés au sein de la Fédération de l'industrie du cinéma.

"Ce dossier est politique, a déclaré Jean-Pierre Lefebvre. Le projet de loi-cadre est primordial. C'est de lui dont découle tout le reste."

Directors Sit-In Succeeds Only In Delaying Holiday Needs

By JEAN-PIERRE TADROS
Montreal, Dec. 3.

On Friday, Nov. 22, the executive board of the Directors' Assn. of Quebec began occupying the offices of the Film Supervisory Board, protesting the lack of provincial government action concerning legislation on filming in Quebec.

The provincial government has been promising an outline law on filming which would create a Cinematographic Centre, and which would pump about \$3,000,000 a year into the production-distribution French-track film economy of Quebec. The promises, and the studies, have been a constant factor in filming politics here over the last 12 years. The sit-in was prompted by the news that, once again, the government was going to scrap all of its old projects and studies and start again from scratch to write its cinema legislation.

On Nov. 23, a general assembly of directors backed up the executive board, and an all-out sit-in-sleep-in began. By Monday, the movement had received support from the Producers' Association, which was ready to backup the demands, but not necessary to approve the methods of the more radical directors.

Directors, meanwhile, had formulated their objective: to remain in the offices of the Supervisory Board until the Minister of Cultural Affairs brought down the law before the National Assembly in Quebec City.

Denis Hardy, the Minister of Cultural Affairs, was quick to respond to the directors. No, he would not meet with them, and no, he could not bring down the law any faster than he was already doing: that the law would be before the National Assembly by springtime, and that he would consult with the responsible associations before introducing the law.

Concretely, the occupation is slowing down film business all over the province. Not only must all films be approved and rated by the Supervisory Board, but all publicity, photos, titles and the rest must be approved there. Before the sit-in, the Board was seriously overworked, what with the influx of new films for the holiday season. At this writing, the sit-in has gone on for one week, and the end is not yet in sight. Theatres are having to keep running films which they would rather remove, having nothing to replace them. "Sweet Movie," the dispute-generating film by Dusan Makevejev and a Canadian co-production is among the films which was due to be released.

Although the dissensions have not yet been made public, the commercial film associations (producers, distributors and exhibitors) are beginning to lose patience with the directors, and would like to see the occupation end. They are worried about the long-term financial effects of the sit-in, and feel that the directors have made their point, and that a prolongation would do nothing to enhance their position.

Jack Clayton Admired

Providence, R.I.

Editor, *Variety*:

As an extra in the party scene of "The Great Gatsby" filmed in Newport, R.I. a year ago last July, I have tried in whatever way possible to keep alive the spirit and the mood of the film. The reviewers and critics have long since had their comments before the public, unfortunately perhaps 60% of the film as a complete failure and feeling which Jack Clayton, director, intended to capture.

Mood is not an easy term to define except as an emotion or quality. Not knowing where, or how the Academy of Motion Picture Arts & Sciences makes its decisions for best film of the year, I can at least attempt to appeal to the Academy readers of this publication with serious consideration to Clayton's finesse in getting the mood across.

It seems to me that reviewers and critics are quick to criticize technical quacies or whether they are able to suit the role to give credence to the intentions, or F. Scott Fitzgerald. Surely there must be something about the film is still making it particularly in Europe, and the Academy will estimate accordingly.

F
"Commander, US
Jay Gatsby's part
R.I., July 1973

Four Sites Not Transcend 0

Transcontinental
headquarters in
increase its pro
from four to 1
is the addition
standing at
Shamrock 46
tion of con
cember.

Two new
plexes are
Edgewood
Edgebrook
Galleria-6
ing centre
pleted in

Chris
William
debut in
Grand
was ar
Fairbr
aroo."

G
Ma
he
di
ve

VARIETY 4 déc 74
vol 277 no 4

COLLECTION
CINÉMATHEQUE
QUÉBÉCOISE

Film directors occupy censor's office

By JACK KAPICA
of The Gazette

In what they describe as a "political action directed at the Quebec government," a group of Quebec film directors has occupied the offices of the Quebec censorship board.

The Association des Réalistes de Films du Québec (ARFQ) took over the offices of the Bureau de Surveillance de Cinema du Québec (BSCQ) at 360 McGill St. on Friday afternoon. BSCQ director André Guérin said yesterday it was an "orderly and correct" take-over.

The ARFQ, which disrupted the Canadian Film Awards last year, is drawing attention to their long-standing demand for an organization that would control all film-making in Quebec to be called the Centre Cinématographique du Québec. The Centre would be responsible to the minister of cultural affairs.

"We have been promised a

law now for 12 years," said ARFQ president Jean-Pierre Lefebvre in the censorship offices yesterday. "We will not leave until something is done."

CINEMAS MAY SUFFER

The censor board screens and rates all commercially-shown movies, both French and English, before they are shown. Board director Guérin said that after one week's occupation, commercial theatres may suffer from the backlog and not get scheduled films.

The proposed Centre Cinématographique du Québec would guarantee an "original expression" of Quebec film, according to the ARFQ. The proposal also called for an organized and "rational" distribution of funds for films, and for the organization of all government-run film-making groups.

The Centre Cinématographique would be funded annually at \$3 million, a sum the ARFQ says corresponds to the budgets of similar organizations in Denmark, Sweden, France, Italy and England.

Also, each film would be considered on merit — to be judged by an impartial jury — and given funds for future efforts or money to cover losses to a limit of 15 per cent.

"The Liberal government

promised us cultural sovereignty in Quebec at the last election," said ARFQ president Lefebvre. "They're acting against that sovereignty on every level."

"On one hand, Quebec is supposed to guarantee us rights through Bill 22, but on the other, Quebec relinquishes all decisions on films to Ottawa," he said.

Lefebvre said that Canada is usually lumped together with the U.S. when film distribution contracts are signed, and that Canadian distributors are at the mercy of American distributors.

FILM DUMPING

He protested the habit of "dumping" films on Canada — the process of flooding Canadian, and especially Quebec, theatres with American products that compete with locally-made movies.

"In almost every country there is a quota system," said Lefebvre. "In France, for instance, a theatre must show French films for a minimum of 20 per cent of the year."

"Canadian distributors have to spend money promoting a Canadian film. But if they get a film from the U.S., they have all the publicity already done, and it doesn't cost them as much."

The ARFQ is also upset that little allowance is made on

the international level for films not yet sub-titled in French. There is no French version of Federico Fellini's *Amarcord*, for instance while there is an English version playing in Montreal.

The ARFQ also protested last year the showing of Ingmar Bergman's *Cries and Whispers*, which showed in its English sub-titled version for months in Quebec before a French version was finally made.

Lefebvre said he didn't know how one could guarantee the sub-titling of films in French without holding up the English version. But, he added, the sub-titling question was "only a small part of what we want."

Lefebvre's major complaint is that, since 1962, some 16

official reports and four law projects have been submitted to the government concerning the proposed Centre Cinématographique, and that none of them has been given serious consideration.

The ARFQ's demand proposal, drawn up by the ten-member Federation Québécoise de l'Industrie du Film in October, 1971, is the one the ARFQ hopes the minister will accept. Minister of Cultural Affairs Denis Hardy is expected to make a statement some time later today on the matter.

"All we want to do is to have the minister set up a parliamentary commission," said Lefebvre. "We simply want to do this to make all films accessible to all Québécois."

COLLECTION
CINÉMATHÈQUE
QUÉBÉCOISE